

XIII

SUR L'HISTOIRE DE LA JEUNESSE (1)

Messieurs,

Quand on vient d'assister à une réunion comme celle-ci, et que dans vos paroles on a senti vibrer vos âmes, on peut dire que, s'il y a plusieurs manières d'être jeunes, vous avez certainement choisi la meilleure.

Mais y a-t-il plusieurs manières d'être jeunes?

L'expérience, malheureusement, ne permet pas de le contester. Les uns usent bien, les autres usent mal de leur jeunesse. Aux yeux d'un trop grand nombre, c'est une force inutile, qu'il est permis de dépenser vite, et de gaspiller de toutes les manières. Pour d'autres, plus prévoyants et plus sages, c'est un précieux trésor, qui, gardé avec un soin jaloux, préservé de tout ce qui pourrait l'entamer ou le corrompre, servira

(1) Discours prononcé à la séance de clôture de la conférence Saint-Louis, au Havre, le 31 juillet 1894.

longtemps, servira toujours. Vous connaissez le mot banal, si souvent répété, et, quand on l'examine de près, si bête : « Il faut que jeunesse se passe. » C'est la devise des premiers. Les seconds ont une devise plus fière et plus haute : « Il faut que jeunesse ne se passe pas ; » qu'elle puisse mettre encore un sourire aux lèvres de l'homme mûr, un éclair dans les yeux du vieillard ; et que, jusque sous les glaces de l'âge, elle entretienne la flamme des grands dévouements, des saints enthousiasmes, la belle flamme qu'aujourd'hui, où vous pouvez tout, vous n'aurez pas laissé éteindre.

Ernest Bersot a écrit cette phrase : « En France, on fait sa première communion pour en finir avec la religion ; on passe son baccalauréat pour en finir avec la science ; et on se marie pour en finir avec l'amour. » A celui qui parlait ainsi, il a manqué d'avoir étendu davantage le cercle de son observation, et, par-dessus la tête déjà branlante de précoces vieillards, aperçu le front radieux des vrais jeunes gens. Pour eux, rien n'est fini, mais plutôt tout commence. La lumière qui les éclaire n'est pas le dernier reflet d'un soleil couchant, mais le rayonnement d'une aurore. La formule du spirituel écrivain est à retourner tout entière. Pour les jeunes gens dont je parle, la première communion a été le premier acte d'une vie chrétienne fidèlement entretenue et continuée. Les examens par lesquels se terminent les études classiques ont été le signal d'une seconde et plus haute éducation intellectuelle, celle que par l'effort personnel on se donne à soi-même, et d'où l'on sort vraiment homme. Quant au troisième

sujet touché d'une main singulièrement brutale par le moraliste, je n'en dirai qu'un mot : là où il n'aperçoit que des fleurs corrompues et fanées, je vois se lever une fleur exquise, et je salue dans toute sa grâce et sa splendeur l'amour chrétien !

Il y a donc, Messieurs, deux définitions de la jeunesse, comme il y a deux manières d'être jeunes. A toute une catégorie de jeunes gens, on sera tenté de dire avec un poète :

Donnez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien ;
mais dans l'autre on contempera avec émotion ce que
Victor de Laprade a nommé

Le bataillon sacré des âmes de vingt ans,
ce bataillon dont j'aperçois ici une élite.

I

Puisque vous m'avez fait l'honneur de me convier à clore par quelques mots votre réunion annuelle, permettez-moi, Messieurs, d'examiner avec vous une question que sans doute vous vous êtes plusieurs fois posée. Quel rôle les représentants de la jeunesse chrétienne, les jeunes gens de bonne foi, de bonnes mœurs et de bonne volonté, peuvent-ils jouer à l'heure présente ? Quelle place peuvent-ils se faire dans une société où leurs idées et leurs principes ont à vaincre tant d'obstacles ? Peuvent-ils prétendre aujourd'hui à une influence égale à leur mérite ?

Un regard rapide sur l'histoire de la jeunesse française en ce siècle nous aidera à trouver la réponse.

Elle n'existe presque plus, cette histoire, au moment où le siècle commence. On sort de la tempête révolutionnaire. Parmi les grandes et saintes choses déracinées par celle-ci est l'éducation chrétienne, ou plutôt toute éducation. Les écoles, les collèges, si nombreux avant 1789, jonchent le sol de leurs ruines. Sur ces ruines, les diverses Assemblées qui successivement gouvernèrent la France n'ont rien su construire. Quand le Premier Consul essaya de réorganiser la société française, il fit appel, pour l'enseignement primaire, aux Frères des Écoles chrétiennes, proscrits par la Révolution ; pour l'enseignement secondaire il eut tout à créer, puisque les corporations enseignantes n'existaient plus, et que les démolisseurs avaient fait table rase. Vous savez sur quel singulier plan, mélange de couvent et de caserne, il conçut l'établissement universitaire. Comme toutes les institutions rétablies par son génie et presque aussitôt faussées par son orgueil, l'Université, sous sa main, devint un instrument de règne, une machine à frapper les cerveaux et les consciences à l'effigie de l'Empereur. Mais, pendant qu'il s'imaginait préparer ainsi les jeunes Français de l'avenir, son regard se fixait sur les jeunes Français du présent. Imaginez-vous, Messieurs, l'état d'esprit de ceux qui avaient vingt ans en 1804. Depuis l'âge de dix ans ils étaient demeurés sans moyen d'éducation. Il leur avait fallu grandir entre des écoles vides et des églises fermées, dans une atmosphère de démoralisation et de terreur. La paix intérieure vient d'être rendue, l'existence normale des sociétés a recommencé : vont-ils, au moins, s'appartenir à eux-

mêmes, et auront-ils quelques loisirs pour la vie intellectuelle? Vain espoir! la conscription met la jeunesse en coupes réglées, la guerre la décime périodiquement, à tel point qu'à la fin de l'Empire, toutes les classes disponibles ayant été dévorées, les conscrits seront presque des enfants. Quelle liberté d'esprit, d'ailleurs, restait possible, en un temps où le pouvoir mettait sa main sur tout, sur les consciences comme sur les pensées, et où nul n'était sûr du lendemain? Détail peu connu, Napoléon envoya souvent d'office à l'École militaire des jeunes gens qui ne s'y sentaient appelés par aucune vocation, et fit adresser des brevets de sous-lieutenant à de jeunes hommes mariés, pères de famille, et déjà entrés dans une carrière civile (1). C'était une manière d'enrégimenter les suspects, de discipliner les indépendants, et quelquefois de punir des familles dont les sentiments politiques n'étaient pas sûrs.

On comprend le soupir de soulagement qui s'échappa de toutes les poitrines jeunes, quand au régime du militarisme succéda une ère de paix et de liberté. Tout, dans les premières années de la Restauration, semble marqué au cachet de la jeunesse : c'est une poésie nouvelle qui chante avec des poètes jeunes aussi, Lamartine, Victor Hugo; c'est une jeune éloquence qui éveille les échos des assemblées parlementaires; c'est une science animée de toutes les audaces de la jeunesse qui fait retentir, à la voix d'un Guizot, d'un Cousin ou d'un Villemain, les vieilles voûtes de la

(1) Voir *Revue des Questions historiques*, juillet 1894, p. 260.

Sorbonne et du Collège de France. A ce renouveau de toutes choses la jeunesse catholique ne demeura pas étrangère. Non seulement elle s'intéressa à toutes les manifestations de l'esprit, mais encore elle tenta de se grouper elle-même, et de mettre sa foi et sa vertu sous la garde de la liberté d'association. De là ces *Sociétés des Bonnes Lettres*, ces *Sociétés des bonnes Études*, qui se fondèrent dans un grand nombre de villes, et dont ne dédaignaient pas de faire partie des jeunes hommes comme Lacordaire, alors avocat (1), ou Victor Hugo, encore chrétien (2). De là aussi ces réunions exclusivement religieuses des congréganistes, qui ont été l'objet de si fausses légendes et de si sottes calomnies, à peine dissipées par la critique historique de nos jours (3). Pour voir de quelles belles ardeurs pouvaient être remplis, tout à la fin de la Restauration, deux jeunes catholiques, qu'on lise le charmant recueil intitulé : *Lettres à un ami de collège* (4). C'est la correspondance de Montalembert et de Léon Cornudet pendant les années 1827, 1828, 1829. Jamais âmes plus pures, plus nobles, plus saintement ambitieuses, n'ont été mises sous nos yeux. A mesure qu'avancera le siècle, cette fraîcheur d'accent ne se retrouvera plus : c'est un moment unique et vraiment exquis.

Une période plus orageuse, mais plus belle encore peut-être, va s'ouvrir. A la paix succédera la lutte, lutte féconde où naissent les vocations et se trempent les

(1) Foisset, *Vie du Père Lacordaire*, t. I, p. 46.

(2) Edmond Biré, *Victor Hugo avant 1830*, ch. iv.

(3) Geoffroy de Grandmaison, *La Congrégation*; Paris, 1889.

(4) Paris, Lecoffre, 1884.

caractères. Pendant la Restauration, presque tous les jeunes gens catholiques unissaient la foi monarchique à la foi religieuse, au point presque de les confondre. Le régime inauguré en 1830, en rompant violemment l'alliance du trône et de l'autel, et en faisant tomber la plupart des associations fondées sur ce principe, obligea les jeunes chrétiens à échanger la protection du pouvoir contre les armes de la liberté. En face d'un gouvernement sinon systématiquement hostile, au moins profondément indifférent, il leur fallut prendre en main la défense religieuse. C'est alors que rayonnent d'un éclat sans égal les deux noms, déjà cités, de Lacordaire et de Montalembert. S'il y eut quelque témérité dans la campagne qu'ils poursuivirent en faveur de toutes les libertés invoquées à la fois et sans un suffisant discernement, dans le journal *L'Avenir*, quels généreux sentiments guidaient leur plume ! Les diverses biographies de Lacordaire ont reproduit les articles de journal écrits par le futur dominicain, et sans doute vous les avez lus ; mais beaucoup moins connus sont ceux que publiait, à la même époque, son noble compagnon d'armes, Montalembert, à peine âgé de vingt ans. Quelle verve admirable et quelle admirable foi ! Une ordonnance du garde des sceaux Merilhou vient d'abattre la croix qui s'élevait, au milieu du cimetière, sur le sommet du Mont-Valérien :

« Ah ! s'écrie Montalembert, hommes venus avec l'orage, et que l'orage ne respectera point, elle vous était donc bien à charge, cette croix qui, du haut du Calvaire, planait à la fois sur Saint-Cloud et sur Neuilly, sur les vaincus et sur les vainqueurs ! Elle vous impor-

tunait donc rudement, cette pieuse ardeur des fidèles qui enveloppaient la montagne dans les replis de leur foule nombreuse, et qui couraient pour y pleurer sur une poussière aimée ! Ah ! malheureux, que vous sert d'affliger ainsi les catholiques ? Croyez-vous désarmer les fureurs révolutionnaires ? Quand vous leur aurez jeté pour pâture la foi des peuples et la croix de Dieu, qu'y gagnerez-vous ? Un peu plus de leur mépris et la perte de notre attachement, qui n'attendait qu'un mot de vous pour vous être acquis, un mot qui nous eût faits libres, et qui vous eût faits grands... (1). »

A part quelques détails, qui gardent leur date, ne croirait-on pas ces lignes écrites d'hier, et ne pourrions-nous pas renvoyer aux laïciseurs du Panthéon les reproches adressés par l'intrépide journaliste aux laïciseurs du Mont-Valérien ? Qu'on y regarde de près, son langage est aussi politique qu'il est éloquent : il dit à quelles conditions et pour quels motifs les catholiques, sous tous les régimes, donnent ou refusent au pouvoir un attachement qui serait à la fois son honneur et sa force. N'est-ce pas encore pour nous encourager et nous consoler, que Montalembert écrivait, quelques jours plus tard :

« S'il nous eût été donné de vivre au temps où Jésus vint sur la terre, et de ne le voir qu'un moment, nous aurions choisi celui où il marchait, couronné d'épines et tombant de fatigue, vers le Calvaire ; de même nous remercions Dieu de ce qu'il a placé le court instant de notre vie mortelle à une époque où sa religion sainte

(1) *L'Avenir*, 11 janvier 1831.

est tombée dans le malheur et l'abaissement... Nous ramassons avec amour les débris de sa croix, pour lui jurer un culte éternel. On l'a brisée sur nos temples, nous la mettons dans le sanctuaire de nos cœurs, et là, nous ne l'oublierons jamais. De la terre où on nous l'a détruite, nous la replaçons dans le ciel, et là nous lisons encore une fois autour d'elle cette parole divine : *In hoc signo vinces* (1). »

Ainsi écrivait ce jeune catholique, et comme il écrivait, il agissait. N'est-ce pas lui qui prononcera un jour cette énergique parole : « La liberté ne se demande pas, elle se prend? » La constitution promulguée en 1830 garantissait la liberté de l'enseignement, mais les lois existantes la refusaient : ce qui était licite constitutionnellement demeurait légalement punissable : étrange nœud gordien, que de jeunes courages pouvaient seuls trancher ! Sans s'inquiéter des conséquences, ou plutôt les appelant de leurs vœux, Lacordaire et Montalembert ouvrirent ensemble une école. L'avocat devenu prêtre et le jeune pair de France se firent les instituteurs d'une douzaine d'enfants. Comme on le pense bien, procès-verbal fut dressé, et les deux instituteurs volontaires poursuivis. La dignité de Montalembert les rendait justiciables tous deux de la haute assemblée dont il faisait partie. Je ne raconterai pas ici le procès de l'École libre, si connu, si extraordinaire, et qui fut l'un des plus beaux combats livrés pour l'affranchissement de la conscience chrétienne. Je rappellerai seulement l'énergique péroraison par laquelle

(1) *L'Avenir*, 21 février 1831.

le plus jeune des deux accusés termina son plaidoyer :

« J'en ai dit assez, nobles pairs, pour vous prouver que ma foi religieuse m'a surtout guidé dans cette entreprise; j'en ai dit assez, je l'espère, sinon pour me justifier, du moins pour expliquer ce qu'il peut y avoir d'étrange dans cette tentative d'un écolier de vingt ans. Je me féliciterai toute ma vie d'avoir pu consacrer ces premiers accents de ma voix à demander pour ma patrie la seule liberté qui puisse la raffermir et la régénérer. Je me féliciterai également d'avoir pu rendre témoignage dans ma jeunesse au Dieu de mon enfance. C'est à Lui que je recommande le succès de ma cause, de ma sainte et glorieuse cause. Je la dis glorieuse, car elle est celle de mon pays; je la dis sainte, car elle est celle de mon Dieu. »

Voilà comment Montalembert fit son entrée, en accusé, mais en victorieux, en condamné, mais en triomphateur, dans la Chambre des Pairs, où un deuil récent venait de l'appeler, et qui pendant dix-huit ans retentira des accents de son incomparable éloquence. Dans une condition plus modeste, d'autres catholiques du même âge rendirent, avec un talent à peine moindre, un témoignage aussi éclatant à leur foi. Ozanam, soutenant sa thèse de doctorat ès lettres, arrachait à M. Cousin ce cri d'admiration : « Monsieur Ozanam, on n'est pas plus éloquent que cela ! » Mais avant de monter dans la chaire de professeur qu'il devait illustrer à son tour, Ozanam avait préludé à la gloire par la charité. Vous connaissez tous l'histoire de la Société de Saint-Vincent de Paul, cette grande œuvre qui

couvre aujourd'hui le monde entier, et qui, en 1833, naquit du cœur de six étudiants. Sortant un jour d'une conférence d'histoire, où se mêlaient, pour des luttes oratoires, des jeunes gens appartenant à toutes les opinions comme à toutes les croyances, Ozanam dit à quelques amis :

« Combien il est douloureux de voir le catholicisme, de voir notre sainte mère l'Église ainsi attaqués, travestis, calomniés ! Restons sur la brèche pour faire face aux attaques. Mais n'éprouvez-vous pas comme moi le désir, le besoin d'avoir, en dehors de cette conférence militante, une autre réunion composée exclusivement d'amis chrétiens et toute consacrée à la charité ? Ne vous semble-t-il pas qu'il est temps de joindre l'action à la parole, et d'affirmer par les œuvres la vitalité de notre foi ? »

« A près d'un demi-siècle de distance, — écrit un ami d'Ozanam, digne de lui par la foi, la vertu et le talent, M. Lamache, — à près d'un demi-siècle de distance, cette petite scène est toute présente à la mémoire de chacun de ceux à qui Ozanam s'adressait. Il lui semble voir les yeux d'Ozanam chargés de tristesse, mais en même temps pleins de foi et d'ardeur ; il lui semble entendre cette voix, légèrement tremblante, qui décelait l'émotion profonde de l'âme. Quand le petit groupe se sépara, chaque membre portait au cœur le trait enflammé que Notre-Seigneur Jésus-Christ venait d'y faire entrer par la parole d'un jeune étudiant (1). »

(1) On me permettra de renvoyer au livre que j'ai publié sur *Paul Lamache, professeur aux Facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul*, Paris, Lecoffre, 1893, p. 31 et suiv.

Ce furent encore, vous le savez, de jeunes étudiants, — Ozanam, Lallier et Lamache, — qui, en 1834, obtinrent de l'archevêque de Paris, M^{gr} de Quelen, peu favorable cependant aux initiatives hardies, la fondation des conférences de Notre-Dame ; grâce à eux, Lacordaire monta dans cette chaire retentissante où, après lui, la vérité catholique, parlant à la fois le langage du siècle et celui des dogmes éternels, aura pour interprètes une pléiade de grands orateurs.

II

Dans un tableau rapide comme celui que j'essaie de tracer devant vous, Messieurs, on est souvent contraint de négliger les transitions, pour ne laisser paraître que les contrastes. Rien ne ressemble moins au régime de libre discussion sous lequel vivait la jeunesse de 1830, que le régime de gouvernement absolu pendant lequel grandirent les hommes qui aujourd'hui sont parvenus aux derniers confins de l'âge mûr. Est-ce à dire cependant que, même sous le second Empire, les jeunes intelligences aient manqué d'air respirable ? Non certes ; mais, empêchées de se diriger dans le sens de la liberté politique, elles furent contraintes de se replier sur elles-mêmes et de tourner vers les lettres et les arts l'effort de leur activité. Ce ne fut point du temps perdu. Un grand et délicat penseur, qui eut alors une influence considérable sur une partie de la jeunesse chrétienne,